



Contournement
Ouest
Montpellier

UNE NOUVELLE CONNEXION
POUR DES TRAJETS SIMPLIFIÉS

Consultez tous les avis (registre numérique)

Voici les observations et propositions sur le Contournement Ouest de Montpellier, reçues sur ce site internet, soumises au Commissaire enquêteur.

Ces avis ont été publiés pendant l'enquête publique qui devait de dérouler du 24 février au 3 avril 2020, mais qui a été suspendue le 20 mars pour éviter la propagation du covid-19.

Avec la reprise de l'enquête publique, les avis reçus du 17 août au 7 septembre seront de nouveau publiés.

Les messages d'insulte ou de diffamation, les messages à caractère raciste ou incitant à la violence ou à la haine, ont été exclus.

676 avis

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **MENOU**

Je suis favorable à ce projet qui doit être réalisé au plus vite ce qui permettra de désengorger Montpellier du flot de voitures qui transitent seulement dans la ville

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **HABITANT DU NORD-OUEST DE MONTPELLIER**

Je suis favorable à ce projet qui doit être réalisé au plus tôt.

L'accroissement important de population dans le bassin de vie de la métropole de Montpellier, la centralisation des activités économiques, éducatives et commerciales, conjuguée à l'éloignement des lieux d'habitat provoqué par l'augmentation inconsiderée du coût du logement, notamment pour les jeunes ménages, provoquent un accroissement inéluctable des déplacements motorisés qui resteront hégémoniques. Les modes de vie et les distances parcourues par les habitants à l'ouest de Montpellier rendent illusoire une baisse drastique de la demande de mobilité et du taux de motorisation des ménages, conjuguée à un report modal important vers les transports en commun et le vélo qui ne représentent qu'une très faible part des déplacements en dehors des centres urbains.

L'absence d'itinéraire de contournement efficace à l'ouest de Montpellier provoque depuis de trop nombreuses années une saturation permanente de la circulation sur la voirie existante, aggravée depuis la mise en service de l'A750, générant pollution et perte de temps et induisant une circulation parasite dans Montpellier, Juvignac et St Jean de Vedas nuisible à la sécurité, la santé et la tranquillité de très nombreux habitants.

Les principales artères de Montpellier sont ou seront utilisées par le tramway et depuis récemment leurs voies de circulation automobile sont réduites au profit des bus et des vélos. L'absence d'un véritable contournement routier concentre le trafic pénétrant sur l'avenue de la Liberté dans Montpellier, provoque d'importants bouchons sur l'arrivée de l'A750 dans Juvignac et induit des trafics de transit qui saturent les voies de desserte des quartiers de Montpellier et Juvignac inadaptées à ces circulations.

Pour lutter contre le trafic parasite St Jean de Vedas a adopté un plan de circulation aberrant qui condamne l'accès direct au collège et au centre, et impose un trafic automobile important dans les lotissements et devant une maison de retraite.

L'aménagement du réseau de voies de contournement du centre de la métropole, notamment le Contournement Ouest qui assurera également la liaison de l'A750 avec l'A9, est nécessaire pour maîtriser la dégradation de l'environnement naturel, pour préserver la qualité de vie des habitants et le développement économique indispensable aux créations d'emplois.

De même il est nécessaire d'accroître les offres de transports en commun au centre de la métropole et en liaison avec elle, notamment par des bus et cars à haut niveau de service sur voies réservées, d'augmenter le nombre et la capacité des parkings d'échange avec le tramway en favorisant leur accès, et d'encourager le covoiturage.

Je demande la prise en compte de 2 observations :

1- L'Evaluation Economique et Sociale du projet (pièce F) démontre le gain pour la collectivité et valide son intérêt public majeur. Toutefois, elle est réalisée en considérant que le projet se développe en secteur urbain (figure 62 - p69), alors que ce n'est pas le cas, et elle évalue une augmentation de la pollution atmosphérique locale ce qui est aberrant puisque la diminution de trafic sur les réseaux urbains ne peut entraîner qu'un impact positif pour la pollution atmosphérique et le bruit.

Une simulation plus réaliste des effets du projet doit être réalisée.

2- Dans ses réponses aux avis des collectivités concernant la demande de réservation d'emprises pour un site propre de transports en commun le maître d'ouvrage indique (pièce J - p8) : « Le projet n'intègre pas d'aménagement dédié à ce besoin ultérieur. En particulier les ouvrages de l'échangeur A750/COM ne présentent pas des surlargeurs permettant une circulation de Car sur site propre ni sur BAU.

Pour autant, les emprises du projet de l'échangeur A750-<-> COM prévu actuellement, permettent d'intégrer ultérieurement l'aménagement de Voies Réservées aux Transports en Commun (VRTC) sur BAU (hors ouvrages d'art) ».

Pour une réelle amélioration du système de déplacement il est essentiel de favoriser l'accès des transports en commun et des covoitureurs aux pôles d'échange avec le réseau tramway.

En conséquence les ouvrages d'art du projet, comme les bandes d'arrêt d'urgence, doivent être dimensionnés pour permettre ces circulations.

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **ANTIER**

Urgence pour ce contournement

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **LANAU**

habitante de juvignac au niveau de la voie rapide.

favorable au contournement.

cela va creer une fluidité énorme jusqu'a saint jean de vedas car le trafic de l'A75 est de plus en plus intense depuis quelques annees.

cependant il serait preferable de mettre un mur antibruit le long des habitations le trafic est deja dense et le passage des camions sera plus important en esperant que cette demande soit enfin réalisée apres multiples demandes depuis des années

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **ROLLET**

Je suis résolument **CONTRE!** stop à la bétonnisation des espaces verts et des terres agricoles.

Valérie Rollet

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **GRIVES**

Nous savons maintenant que créer de nouvelles routes ne permet pas de supprimer les embouteillages sur le long terme.

Le trafic induit et le fait d'entretenir l'utilisation de la voiture par les citoyens fait réapparaître les embouteillages.

Choisir ce projet c'est abandonner les habitants des villages desservis uniquement par la route.

Nous avons droit à mieux.

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **GULI**

contraire à l'environnement écologique que nous devons mettre en place de toute urgence

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **NOURIGAT**

Bonjour,

Je souscris tout à fait à l'analyse détaillée et pertinente transmise par Vélocité Grand Montpellier.

Mais j'estime que le COM dans sa forme actuelle est inachevé et inopérant et qu'il ne peut pas rester en l'état. Des améliorations sont nécessaires pour permettre un bon transit et l'évacuation des véhicules quittant Montpellier (ou y arrivant pour les résidents).

Il est aussi nécessaire de prévoir d'occuper les voies comme l'avenue de la Liberté ou la Recambales/Pavelet (pistes cyclables, voie de bus en site propre) pour éviter d'aggraver l'utilisation de l'automobile sur des axes partiellement libérés par le nouveau COM.

Je suis totalement opposé à la vision présentée de barreau autoroutier, qui va aspirer le trafic automobile, saturer d'avantage les pénétrantes de Montpellier, et n'apportera aucune solution aux habitants de l'ouest de la métropole, qui vont tourner d'avantage pour retrouver les mêmes points de congestion autour du centre ville (voir le doublement de l'A9), et qui va engendrer une urbanisation lointaine (comme l'A750 vers Gignac-St André...).

Arguments en pièce jointe.

 **TÉLÉCHARGER LE FICHIER JOINT À CET AVIS**

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR **REBOUILLAT - ASSOCIATION PAYSAGES DE FRANCE**

Notre association est fermement opposée à la modification du tracé et l'élargissement de la voirie actuelle. La continuité des voiries de contournement de la ville de Montpellier ne nécessitent nullement le passage à 2x2 voies. Le projet proposé est un barreau autoroutier qui relierait l'A709 et donc l'A9 à l'A75. Or cette liaison existe déjà à Béziers. Loin de faciliter la circulation sur ce parcours, ce barreau attirerait tous les véhicules et en particulier les camions en transit, entraînant à court terme la saturation de cette voie aux heures de pointe.

La voie actuelle doit rester une voie locale à 2x1 voie limitée à 70 km/h. Pour être désengorgée, les ronds points peuvent être réaménagés avec des passages en pont ou tunnel sans nouvelle emprise sur les terres agricoles. Les vignes du Domaine du Rieucoulon doivent absolument être préservées.

Comme avec tout réaménagement, les modes de déplacement doux et collectifs doivent être prioritaires. Les pistes cyclables de tout l'ouest de Montpellier doivent à cette occasion être aménagées pour faciliter les déplacements entre villages et avec la ville centre.

Le projet proposé est d'un autre âge. Il est temps de regarder l'avenir. Compte tenu du prix exorbitant des travaux envisagés, il pourrait être tentant pour nos élus et pour l'état de se tourner vers Vinci pour obtenir l'exécution des travaux au profit d'une prolongation de la concession accordée pour l'A9. Ce serait finalement le contribuable qui paierait le prix fort au détriment d'une destruction considérable de notre environnement.

Monsieur l'enquêteur, les générations futures vous remercieront de tenir compte de ces arguments et de ceux de tous les opposants pour refuser ce projet.

 **TÉLÉCHARGER LE FICHER JOINT À CET AVIS**

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR VINCENT

Il apparaît utopique de croire que le nombre de véhicule circulant sur l'ouest de Montpellier puisse diminuer dans l'avenir. En effet, l'arrivée permanente de nouveaux habitants dans la ville centre et la périphérie de la métropole et malgré la mise en oeuvre de moyens pour les déplacements "doux", le nombre de véhicules en circulation au quotidien au mieux se stabilisera. Or aujourd'hui, les bouchons sur l'itinéraire concerné sont une réalité quotidienne et à l'origine d'une pollution certaine. Il est donc impératif et urgent d'intervenir car en l'absence d'aménagements routiers la situation ne pourra pas s'améliorer pour les nombreux usagers qui résident sur l'ouest de la métropole.

Ces bouchons se constituent à l'approche des giratoires actuels Geneveaux, Rieucoulon, Bellevue. La fluidification de la circulation par la réalisation des ouvrages d'art projetés sur ces carrefours et les aménagements associés doit être la priorité car cela permettra de canaliser et d'évacuer rapidement le flux de véhicules qui circulent au quotidien entre l'A 750 et l'A9 et l'709. L'élargissement des voies ou leur augmentation pourraient se faire dans un second temps.

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR ANONYME

Contournement nécessaire, quand je vois que pour traverser en voiture Montpellier du SUD EST au NORD OUEST la seule possibilité est de passer par le boulevard de la liberté, alors que maintenant que le contournement de l'A9 est ouvert, l'ancienne A9 devenue A709 est sur-dimensionnée pour un trafic devenu local...

Je ne suis pas résident permanent de cette ville mais m'y rends très régulièrement

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR DAUPHIN

Bonjour

Dans toutes les grandes et moyennes villes il existe des rocade pour le contournement.. je pense qu'il faudrait avant tout faire accélérer les travaux du rond point de Geneveaux, puis construire très rapidement des pistes cyclables, et enfin favoriser le déplacement en bus, adapter et renforcer les lignes de bus avec des trajets plus directs. Des horaires vraiment adaptés...et alors là on verrait véritablement les besoins...mais les solutions les plus simples sont si longues à prendre alors on empile les réponses inappropriées, donc si tout cela met des années alors je suis favorable à regret à ce contournement car pour moi il y a d'autres alternatives moins coûteuses

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR LARTIGAU

Inutile et coûteux.

MIS EN LIGNE LE 06 SEPTEMBRE 2020 PAR NENCIONI

Ce projet est aujourd'hui une nécessité car aucune jonction routière n'existe entre l' A750 et l'A9.

Cependant le phasage de ce projet et son contenu sont discutables ainsi que son coût, en effet il apparaît important de créer des structures permettant le passage de giratoires de façon prioritaire.

Les choix techniques notamment la création d'une double voie de circulation, un souterrain du Rieucoulon jusqu'à l'A709/A9 paraissent démesurés du fait du nombre de voies 2 X 2 X 2 + les pistes cyclables.

Rappelons que l'objectif de ce projet était d'améliorer le confort des usagers et des riverains. Ainsi en doublant les infrastructures routières le nombre de véhicules empruntant la chaussée sera croissant et par conséquent créera des nuisances et des pollutions supplémentaires pour les populations environnantes.

Par conséquent il est demandé aux autorités compétentes de bien vouloir réaliser un projet respectueux des populations environnantes notamment en installant des protections antibruit le long de l'ouvrage, mais aussi de choisir un revêtement antibruit limitant le bruit de roulement des véhicules.

Merci de la bonne prise en compte des demandes.

MIS EN LIGNE LE 05 SEPTEMBRE 2020 PAR PAVIA

Je souhaiterais avoir des informations précises sur le contournement ouest car nous sommes touchés en première ligne par les modifications. Notre maison se situe en bordure de la rue de Bionne et la voie rapide. Comme nous sommes impactés directement, serait-il possible qu'une personne nous explique clairement les modifications qui vont avoir lieu à proximité de notre maison. Nous nous posons beaucoup de questions.

Nous insistons sur la mise en place de murs anti-bruit car nous sommes très proches et le bruit est très nuisible. Sur le dossier il est stipulé que vous prévoyez d'isoler les murs de notre maison. Pouvez-vous nous donner des précisions à ce sujet. Une partie de notre maison est en pierre et nous ne voulons pas les recouvrir. Comment allez-vous procéder?

Qu'allez-vous faire pour la pollution, nous souhaiterions un maximum de végétations autour de cette construction (pont).

Notre terrain va-t-il être touché?

Est-il possible de demander des murs de clôture en plus des murs anti-bruit pour nous isoler de manière acoustique.

Quel est le devenir de la rue de Bionne? Va-t-elle être en sens unique?

J'espère que les travaux vont être bien pensés pour nous riverains qui allons subir le bruit, la poussière...

Notre opinion est partagée

Nous sommes favorables par rapport au bruit et à la pollution. Actuellement la circulation est catastrophique. Les gens klaxonnent toute la journée car ils se disputent pour passer (passage de 2 voies à une voie). Nous assistons à des files de voitures interminables. Les rues adjacentes commencent elles aussi à être saturées aux heures de pointe.

Mais nous ne savons pas si les modifications prévues vont réellement être bénéfiques. Ne vont-elles pas amener encore plus de circulation?

MIS EN LIGNE LE 05 SEPTEMBRE 2020 PAR TERRANOVA

Bonjour,

Il est grand temps de réaliser cet équipement pour désengorger le nord ouest de Montpellier. Ces travaux auraient dû être exécutés depuis 30 ans pour anticiper l'urbanisation des villages. Il est évident qu'ils sont prioritaires car tout les usagers, artisans, livreurs, poids lourds en transit, véhicules sanitaires de liaison et personnes âgées ne peuvent utiliser la bicyclette prônée par l'intégrisme écologique. Pour une fois l'argent public sera utilisé à bon escient.

Cordialement

MIS EN LIGNE LE 05 SEPTEMBRE 2020 PAR HELARY - SOS LEZ ENVIRONNEMENT

L'association SOS Lez Environnement souhaite apporter sa contribution à cette enquête publique. Agréée par le Préfet de l'Hérault au titre de la protection de l'environnement au niveau du département de l'Hérault, nous essayons de prendre en compte tous les aspects environnementaux.

Nous émettons un avis défavorable au projet autoroutier qui est présenté dans cette enquête publique, mais ne souhaitons pas non plus en rester au « statu quo ».

Au delà de l'exaspération devant les difficultés de circulation actuelles exprimée dans la plupart des contributions favorables à ce projet, certaines mettent en avant la pollution engendrée par les véhicules bloqués dans les bouchons qui se forment au moins deux fois par jour sur l'itinéraire actuel de contournement. Cet argument est parfaitement recevable, cette pollution est réelle.

Ces difficultés doivent bien sûr être résolues, et très rapidement. Le projet de COM proposé à l'enquête publique est censé répondre à cette problématique.

Mais, à quel prix (autant financier qu'environnemental)! Il semblerait que les citoyennes et citoyens soient placés devant le choix « soit le projet présenté dans cette enquête, soit RIEN »!

Sur le plan environnemental, ni l'un ni l'autre des deux termes n'est satisfaisant :

- ne RIEN faire, ce serait laisser perdurer ces difficultés de circulation, dommageables pour beaucoup d'entre celles et ceux qui n'ont pas d'autres alternatives que d'utiliser leur véhicule personnel, et surtout dommageable pour l'environnement au vu de la pollution générée par les bouchons.

- Faire ce projet serait aussi catastrophique : il s'agit d'un projet autoroutier, nécessitant l'élargissement à 2x2 voies, ce qui va provoquer d'énormes dégâts sur le plan environnemental : destruction de terres agricoles (surtout dans le tronçon central entre les rds points Gennevieux et du Rieucoulon), disparition d'exploitations agricoles (la contribution de M. Lacombe - Domaine de Rieucoulon, mise en ligne ce jour, est édifiante!), allongement de la période de chantier qui retarde la mise en place urgente de solutions, coût des aménagements extrêmement élevé, qui va obérer d'autres possibilités de développement de transports alternatifs à la voiture particulière, etc.

Or, quelle est la cause des bouchons qui sont dénoncés par toutes et tous, usagers automobilistes comme partisans de solutions respectueuses de l'environnement? Nul besoin d'être expert pour constater que ce sont essentiellement les deux giratoires déjà cités (Gennevieux et Rieucoulon). L'évitement de ces deux giratoires par des passages dénivelés, avec peut-être une restructuration légère des échangeurs aux deux extrémités (A 750 et A 709) résoudrait certainement ces problèmes de congestion. Comme le montrent d'autres exemples, notamment celui de la RD65 au nord de Montpellier (contournement nord), en partie à 2x2 voies et en partie à 2 voies, les sections à 2 voies ne connaissent pas plus de bouchons que celles à 2x2 voies. Les bouchons encore observés se forment à l'approche des giratoires à niveau - comme celui de Girac sur la commune de Clapiers (2x2 voies de part et d'autre) ou aux extrémités (Vendargues à l'est avec un feu tricolore, Avenue des Moulins, rd point du Château d'Ô à l'ouest). Le passage des 2x2 voies aux 2 voies au niveau de l'échangeur du Fesquet à Clapiers ne pose aucun problème de congestion (noter que l'échangeur est en dénivelé).

Parallèlement, il convient bien sûr de favoriser le plus possible les solutions de mobilité alternative (TTC performants, modes actifs, etc) afin de contenir l'accroissement du trafic automobile - voire de le faire diminuer, ce qui est indispensable sur le plan environnemental. Les économies réalisées en abandonnant l'élargissement à 2x2 voies peuvent être utilisées à cet effet.

Enfin, la question des nombreux camions qui pourraient « transiter » par ce nouvel axe peut être réglée - localement et à court terme, en les incitant à abandonner l'A750 pour l'A75 au niveau de Clermont-l'Hérault afin de rejoindre l'A9 au niveau de Béziers - quitte à les exonérer du coût de péage supplémentaire entre Béziers et l'échangeur de Saint-Jean-de-Vedas.

- au niveau de l'État et à plus long terme en poursuivant les efforts de transfert route-rail, afin de diminuer le nombre de camions sur les routes.

Nous demandons donc solennellement à la Commission d'Enquête de prendre en considération cette solution alternative « médiane », apte à satisfaire tout le monde, défenseurs de l'environnement ET usagers automobilistes :

- NON au projet autoroutier de mise à 2x2 voies sur toute la longueur,
- OUI à l'aménagement en dénivelé des deux giratoires Geneveaux et Rieucoulon et des autres croisements, voire à un aménagement léger aux deux extrémités,
- OUI à la limitation à 70km/h, afin de diminuer la pollution,
- OUI à la mise en place de pôles d'échanges pratiques avec des TC performants (Tram, BHNS),
- OUI aux investissements dans les moyens de déplacements alternatifs à la voiture particulière.

En conséquence, nous demandons à la Commission d'Enquête d'émettre un avis DEFAVORABLE au projet autoroutier ici présenté.

Le Président de l'association SOS Lez Environnement

MIS EN LIGNE LE 05 SEPTEMBRE 2020 PAR ORSONI

Rien ne change. On en a marre de tous ces décideurs incompetents qui raisonnent comme il y a 50 ans et qui devraient se poser la question de la façon dont vivront nos tout jeunes dans un 1/2 siècle lorsque eux mêmes ne seront plus là pour voir les dégâts causés par ce type de projet d'un autre âge qui va accroître le trafic routier. On ne peut constater que les bétonneurs ont encore de beaux jours devant eux (voir entre autre le projet de raccordement de la rocade Est à l'autoroute sur le territoire de Le Crès).

< PRÉCÉDENT

6 7 8

SUIVANT >

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Direction Transports
520, allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 Montpellier - Cedex 2

Tél. : 04 34 46 64 00
Site Internet

<http://www.contournement-ouest-montpellier.fr/enquete-publique/consultez-tous-les-avis-registre-numerique-193/page-7.html?cHash=66cfc54f5aba5c02ef1342fa0dbe1641>